

Amis du Monastère Notre Dame à Bouzy-La-Forêt

Monastère Notre-Dame
73 route de Mi-Feuillage
45460 BOUZY LA FORET

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
déclarée à la préfecture du Loiret le 21 octobre 1991
N° W452005847

Compte-rendu de l'Assemblée générale statutaire dimanche 14 avril 2024, au siège de l'association

Après s'être assurée que les personnes présentes (29) ont bien émargé dans le cahier de présence pour eux-mêmes et les personnes qu'ils représentent (35), et qu'une personne prend des notes, avec les sœurs nous chantons le psaume de l'Office de None,

L'Assemblée générale statutaire 2024 peut se tenir :
à 14h07, Marie-Claire Heinry, la présidente, la déclare ouverte.

Marie-Claire, remercie les AMIS présents et ceux représentés, et fait approuver le compte rendu de l'assemblée générale 2023 : que l'Assemblée vote à l'unanimité.

Puis elle précise qu'après l'assemblée générale, P. Jacques de l'abbaye de Fleury dévoilera le mystère du symbolisme de la Mosaïque de Germigny-des-Prés, grâce à sa "vidéo-divina". L'AG 2023 sous la pluie, nous avait conduit au Belvédère à Saint-Benoît, pour une plongée dans les 1 400 ans d'histoire de l'abbaye de Fleury ! Cette année, nous restons intramuros !

1/- Rapport d'Activités 2023 des AMIS du Monastère Notre-Dame



À Noël, les sœurs nous ont offert un superbe "Echo du Monastère" qui retrace, avec un brin d'humour bien à elles, l'année 2023 ! Je n'ai plus rien à vous apprendre, si ce n'est que nos activités et nos dépenses répondent à l'exigence de nos statuts !

Cette année, l'Association des AMIS a enfin son IMAGE ! grâce à Valérie et à sœur Raphaëlle.

Elle vous est offerte, sous forme de tracts :
Servez-vous!



Depuis le printemps 2019, les journées Coup d'Main ont pris leur rythme de croisière :

« ils seront vraiment moines s'ils vivent du travail de leurs mains » Ch 48, v. 8, de la Règle de St Benoît
Deux fois par an, au printemps et à l'automne, en alternant un samedi avec un autre jour, nous nous retrouvons avec joie pour venir en aide à "Nos sœurs". Elles sont ravies et d'une reconnaissance extrême. La journée se termine par le délicieux goûter qu'elles préparent et dégustent avec nous !

Comme chaque année, la Journée d'AMITIÉ se tient à l'automne : une journée à la carte qui débute par la messe dominicale, puis le repas, suivie d'un concert. Pour la 1^{ère} fois l'église monastique s'est ouverte à la louange du Gospel : Art Of the Voice chœur gospel dirigé par Thomas Fruchart, est venu rythmer son chœur ! L'église archi pleine a été enthousiasmée et a "communié" avec les choristes ! Sous le cloître de l'hôtellerie, autour du verre de l'amitié nous avons poursuivi ce temps d'enchantement de ce superbe concert : Oh Happy Day ! Amazing Grace !



Les 18 et 19 novembre 2023 : WE "Porte-Ouverte au Monastère", une déferlante de visiteurs (un bon millier) sur deux journées !

Les AMIS assuraient l'accueil des visiteurs : foule dans le cloître ! foule à l'Eau d'Émeraude ! foule au magasin !... Voitures à la queue leu leu du monastère au centre du village sur deux files... Il n'y avait pas assez de place au magasin, ni pour poser des vieillues à l'église !!! Tout s'est admirablement passé, chacun a été compréhensif, a "pris le temps", les sœurs ont multiplié les visites...

La presse locale (radio/télé/écrite) a bien relayé l'information que nous lui avons transmise et les gens ont répondu présents !

Immense surprise et surtout immense satisfaction !

En décembre 2023, nous avons innové : à l'appel de sr Pierre-Marie, pour booster les ventes d'EE, nous avons tenu des stands sur les Marchés de Noël à Sully, Châteauneuf et Bouzy-la-Forêt, trois week-ends de suite. Cette expérience nous a permis d'aller aux périphéries à la rencontre des gens de proximité qui ne fréquentent pas forcément le monastère, voire ne savent pas qu'il existe ! Belle occasion d'aller leur présenter et de leur parler de la communauté, de saint Benoît ! Beaux échanges !

Certains étaient venus au WE "Porte-Ouverte", ils nous ont dit leur étonnement à la découverte de la vie des sœurs dans ce lieu retiré, tout près de chez eux... d'autres étaient contents de nous voir là, n'ayant pas réussi à pénétrer dans le magasin bondé pour faire leurs achats... Ces contacts personnels, ont été forts et bien plus performants que notre modeste chiffre d'affaires !

Samedi 17 juin 2023, 2^{ème} Journée "Trait-d'Union", organisé à l'initiative de la communauté dans le cadre de la réflexion menée après le chapitre général de la congrégation BNDC en 2021, au cours duquel, les sœurs ont discerné un appel à vivre une alliance avec les laïcs. La communauté bulzacienne a entamé un cheminement vers plus de collaboration, désormais COOPÉRATION (une entente entre les membres d'un groupe en vue d'un but commun), terme que nous préférons et qui est plus approprié à ce que nous vivons entre moniales et laïcs...

Mère Prieure nous propose une **nouvelle journée "Trait-d'Union" en 2024 : le samedi 29 juin**, nous nous retrouverons pour poursuivre cette marche, apprendre à mieux nous connaître, nous écouter mutuellement, réfléchir, découvrir... la Règle de st Benoît, le Charisme des BNDC, etc.

Les Projets Votés en AGO sont Réalisés :

- la **Réparation du P'tit Pont de bois** qui mène au cimetière des sœurs est achevée !



Voté à l'AGO 2019, la réparation a été retardée à cause de la pandémie... Mais s'ils ont été ralentis, les travaux ont bel et bien été réalisés et dorénavant, sans risque, les sœurs peuvent aller se recueillir sur les tombes de leurs aînées d'en haut !

- Les **P'tites Cartes d'info pour le Monastère** sont imprimées !

Le projet a pris le temps bénédictin de murir... voté l'an passé elles ont été imprimées en octobre. Elles indiquent les coordonnées du Monastère, les horaires des offices et d'ouverture du magasin.

Elles ont été les bienvenues pour le WE Porte ouverte... un petit millier a été distribué ces deux jours, puis encore plusieurs centaines à l'occasion des Marchés de Noël.

Sorties en octobre, elles étaient déjà obsolètes, nos sœurs changeant leur outil logiciel, et donc modifiant leur adresse électronique ! Nous prévoyons de les renouveler en 2025 !

- **L'Affiche des AMIS !**

La maquette a pris un certain temps à être conçue et réalisée, mais voilà enfin un outil de présentation pour l'association des AMIS du Monastère Notre-Dame disponible que vous pouvez utiliser pour parler autour de vous des AMIS et nous faire connaître ! Merci

La parole est à Alain pour le rapport financier !

2/- Rapport Financier 2023 présenté par le trésorier

Comptes de Résultat et Bilan

Alain explicite le tableau *Comptes de Résultats (état financier de l'activité de l'association, Sortie/Entrée d'argent sur un exercice comptable)*

Deux colonnes : la colonne **Débit**, ce sont nos **Dépenses** ; celle **Crédit**, nos **Ressources financières** !

Dans les Dépenses

il y a un gros poste le **604 : Prestations de services 1 335 €**, qui recouvre plusieurs dépenses :

1 – **don fait à Art of Voice pour le concert de la J. d'Amitié le 24 septembre 2023** (à noter que le chœur ne demandait que le remboursement de leur frais de déplacement, mais le CA que vous avez mandaté, a souhaité leur faire un don) ;

2 – **coût des billets d'entrée au "Belvédère"** à St Benoît le 26 mars 2023;

3 – **honoraires de la consultante** qui accompagne la réflexion de la Communauté relative à son avenir (Coopération moniale-Laïcs), les **frais sont partagés entre la communauté et les AMIS**

Autres - Poste **623 : Publicité...** 340,28 € correspond aux dépenses de photocopies pour les panneaux et à l'impression des **Petites cartes doubles : 216,00 €** que les Amis ont faites imprimer pour l'information des visiteurs du monastère.

- Poste **625 : Frais de transport : 112 €** correspond aux frais de déplacement remboursés aux choristes d'Art Of the Voice, l'unique close mentionnée dans leur contrat.

À noter, la rubrique *Entretien et réparation* Poste 615, 94,68 € en débit, correspond à la tentative d'échange standard du moteur d'un lit-médicalisé de l'infirmerie... Cette dépense, en application de leur statut, a été prise en charge par les AMIS.

Il en va de même pour la commande de petites cartes doubles offertes au monastère et pour la quote part aux honoraires de la consultante. Soit pour 2024 un total 1 271 € versés en faveur de la communauté.

En effet, régulièrement, les AMIS soutiennent les projets de la communauté tels que, l'oratoire, les vitraux de l'église, l'achat des végétaux de la haie vive, etc.

La 1ère ressource financière des AMIS provient de nos cotisations *Art6 Statuts*, dont le montant est stable depuis 2012. Toutefois, cette ressource s'érode du fait de la baisse constante des adhésions ces dix dernières années.

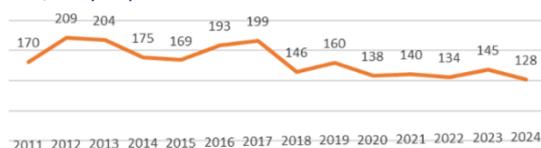
Bilan au 31 décembre 2023

	Actif		Passif
512 C/C Crédit Agricole	76,98	1068 Réserves pour projets	30 312,38
513 Livret A	33 236,00	4686 Charges à payer	17,60
487 Produits à recevoir	22,00	Résultat de l'exercice :	3 005,00
	33 334,98		33 334,98

☞ Pour aller plus loin, en annexe tous les tableaux

3/- La parole est à l'Assemblée !

3-1/- **À propos des adhésions et cotisations** : une discussion animée s'engage !



2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

Malgré tout la courbe se stabilise voire s'inverse en 2023 ! (145 cotisations réparties en 95 individuelles et 50 couples, soit 195 membres).

À ce jour 14 avril 2024, les AMIS comptent 171 membres, nous espérons confirmer la tendance 2023 !

Confiance ! il reste 8 mois aux AMIS pour adhérer, en effet, les adhésions s'égrènent tout au long de l'année civile.

- **Le mode de leur recouvrement : appel à don ou pas ?** Nos finances sont saines et confortables, vous l'avez constaté grâce au rapport financier ! C'est pourquoi la cotisation a adopté une stabilité bénédictine, depuis 12 ans, et nous vous proposerons qu'elle le reste en 2025 ! L'objectif c'est Mère Marie-Caroline, qui nous le fixe : **"Plutôt chercher à augmenter le nombre de cotisants. Surtout des**

participants plus jeunes ! Nous n'avons pas de besoins particuliers : inutile de gonfler le livret A. Mais toute personne peut faire un don libre". Des AMIS du Monastère, plus nombreux et plus Jeunes : élargir l'association pour le rayonnement du monastère !

☞ à noter : Notre association *Les AMIS du Monastère Notre-Dame (AMND) fonctionne pour un groupe restreint de personnes, de ce fait n'ouvre pas droit à réduction d'impôt sur le revenu. -* (cf. <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prelevement-a-la-source-reductions-fiscales-dons-associations#>)

3-2/- À propos de la vente de l'Eau d'Émeraude : une ressource financière essentielle pour la communauté. On la trouve dans quelques magasins clients des sœurs (tels que des pharmacies, la librairie AGAPE à Orléans, l'Office de tourisme à Germigny, Châteauneuf). À la demande des sœurs les AMIS participent à sa vente.

4/- Consultation de l'Assemblée !

4-1/- Votes des rapports pour l'approbation du

- **Rapport d'Activités : Adopté à l'unanimité !**
- **Rapport Financier : Adopté à l'unanimité moins 1 abstention !**

4-2/- Vote de la Cotisation 2025

- **Report de la Cotisation en 2025** à 22 € pour l'adhésion individuelle ; 35 € pour l'adhésion d'un couple
- Abstention : 1 Contre : 2 Pour : Tous -3 voix
- => **Maintien reporté : Adopté à l'unanimité moins 2 voix et 1 abstention !**

5/- Proposition de projet pour 2025 !

La *vierge gracieuse* qui se trouve dans le cloître de l'hôtellerie bien malmenée par les agressions météorologiques et réparée à plusieurs reprises ne semble plus réparable... d'autant que la matière dont elle est constituée n'est pas prévue pour dehors. Une discussion s'engage sur Remplacer / Refaire à l'identique... Mère prieure "n'est pas partisante de refaire à l'identique". L'Assemblée s'accorde pour faire un choix en concertation avec la communauté pour un budget compris entre 10€ et 1 500 € : **La proposition est soumise au vote de l'Assemblée et adoptée à l'unanimité moins une abstention !**

6/- Renouvellement du Conseil d'Administration !

Les statuts prévoient que les conseillers soient élus pour un mandat de trois ans, renouvelable jusqu'à trois fois consécutives (soit quatre mandats consécutifs) Art8 Statuts

Gérard Bellet ne se représente pas ;

Marie-Claire Henry est arrivée au terme des 4 mandats consécutifs, elle n'est donc pas rééligible.

Deux candidates se présentent :

Maryvonne AUZOU, d'Orléans, apprécie l'accueil des sœurs,

Cécile GARCIA, de Boulogne Billancourt, venue souvent en retraite au monastère a cessé son activité professionnelle.

Toutes les deux répondent favorablement pour être conseillère au sein du CA, et se portent candidates !

La présidente les remercie et l'Assemblée vote ! **Elles sont élues à l'unanimité toutes les deux !**

7/- Le Mot de Mère Prieure, sœur Marie-Caroline

Remerciements à Marie-Claire, et remise de cadeaux de la part des Amis du Monastère Notre-Dame et des sœurs.

La congrégation poursuit sa réflexion sur son avenir :

- Nous partons sœur Myriam et moi en conseil de congrégation, à Angers, pour poursuivre nos démarches ;
- En novembre, c'est le chapitre général : nous nous sommes données jusqu'à 2027 pour conclure ;
- Ici à Bouzy, une équipe de réflexion sur l'avenir du monastère est en place :

merci aux Amis pour le financement de la conseillère, partagé avec la communauté :

* Nos questions : Comment avancer ensemble ?

* Comment préparer l'avenir de la communauté au vu de sa configuration actuelle ?

Nous avons la journée "*Trait d'Union*" annuelle, ouverte à tous, cette année le 29 juin 2024 sur la règle de Saint Benoît.

Nous avons réfléchi avec Julian et Bernadette sur un processus de rapprochement et d'installation près du monastère :

il s'agit d'échanges de dons, une aide précieuse réciproque ; *être là !* entre autre pour l'office : présence priante et amicale.

C'est une idée de collaboration parmi d'autres et pour d'autres communautés : nous avançons en tâtonnant !

Continuez à prier pour nous !

Nous avançons avec les autres membres de la congrégation.



Annexe : Tableau du Rapport Financier

1 - Compte de Résultat 2023

Pour faciliter la lecture du *Compte de Résultat - état financier de l'activité de l'association, Sortie/Entrée d'argent sur un exercice comptable = 1 an* :

Cpte de Résultat au 31 décembre 2023

Débit		Crédit	
600 Achats	49,99	754 Dons	360,00
604 prestations de services	1 335,00	755 Activités	625,54
615 Entretien et réparations	94,68	756 Cotisations	3 401,00
616 Primes d'assurances	207,21	760 Produits financiers	944,82
623 Publicité, publications, relations publiques	340,28		
625 Frais de transport	112,00		
6257 Frais de réception	132,53		
627 Services bancaires et assimilés	0,59		
6516 Droits d'auteur et de reproduction	36,48		
658 Charges diverses gestion courante	17,60		
Résultat de l'exercice :	3 005,00		
	5 331,36		5 331,36

1^{ère} colonne : Poste de dépenses colonne **Débit**

Poste 615 = réparation lit-médicalisé

Poste 6257 = achat pour les goûters et pot d'amitié

Poste 6516 = montant des droits payés à la SACEM pour le concert

2^{ème} colonne : Poste de recette colonne **Crédit**

Poste 760 = Intérêts générés par le livret A d'épargne

2 – Bilan 2023

Bilan au 31 décembre 2023

Actif		Passif	
512 C/C Crédit Agricole	76,98	1068 Réserves pour projets	30 312,38
513 Livret A	33 236,00	4686 Charges à payer	17,60
487 Produits à recevoir	22,00	Résultat de l'exercice :	3 005,00
	33 334,98		33 334,98

1^{ère} colonne :

Poste 487 = cotisation arrivée après clôture de l'exercice :

2^{ème} colonne :

Poste 4686 = photocopies à payer aux sœurs !

3 – Evolution 2017 et 2023 des charges

Charges	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Frais généraux	7 204	536	974	398	4 155	847	1 055
dont : Achats				51	1 096		408
Primes d'assurances	182	186	190	193	197	201	207
Cadeaux				95	104	105	
Frais postaux				58	117	286	
Activités membres	6 778	115	149		2 593	179	656
En faveur du Monastère			10 000				1 271
Total :	7 204	536	10 974	398	4 155	847	2 326

et recettes entre

Recettes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dons	947	788	318	42	20	12	360
Cotisations	5 150	3 862	4 304	4 406	3 896	4 781	3 401
S/T générosité des Amis	6 097	4 650	4 622	4 448	3 916	4 793	3 761
Activités			238		529		625
Produits financiers	169	181	190	100	125	393	945
Total :	6 266	4 831	5 050	4 548	4 570	5 186	5 331
Résultat :	(938)	4 295	5 924	4 150	415	4 339	3 005
Résultat brut avant dotation :			4 076				